Soc-

GEORGES CONDOMINAS

PANORAMA DE LA CULTURE VIETNAMIENNE

France-Asie

10492

PANORAMA DE LA CULTURE VIÊTNAMIENNE

GEORGES CONDOMINAS

PANORAMA
DE LA CULTURE VIETNAMIENNE

France-Asie
93, Rue Nguyên-van-Thinh — SAIGON (Viêt-Nam)

O. R. S. T. O. M.
Collection de Référence
n° 10492

10492 17 MARS 1966

Extrait de France-Asie N° 125-126-127 (Oct.-Nov.-Déc. 1956

Tous droits réservés pour tous pays

Panorama de la culture viêtnamienne

Depuis 1952 on a vu paraître en librairie un certain nombre d'ouvrages importants consacrés à la culture viêtnamienne, soit prise dans son ensemble, soit considérée dans un domaine particulier. Mais même lorsque ces livres relèvent de la première catégorie, la formation et les préoccupations de leurs auteurs accordent une importance plus grande au domaine qui les intéressent, de sorte qu'aucun de ces livres ne fait double emploi avec les autres.

En fait, cette éclosion d'ouvrages date de la veille du coup de force japonais. En 1944, en effet, paraissaient coup sur coup à Hanoï quatre livres qui obtinrent un tel succès auprès du public cultivé qu'ils furent épuisés en quelques mois : *Essais sur l'Art annamite* de Louis Bezacier, *Croyances et pratiques religieuses des Annamites* (Tome I) du R.P. Léopold Cadière, *La civilisation annamite* et *Le culte des Immortels en Annam* de Nguyên-van-Huyên (1). Nous reparlerons plus loin des deux premiers, signalons l'importance des deux autres. Bien qu'il se présentât sous la forme d'un simple manuel, *La civilisation annamite* constituait le premier ouvrage ethnologique d'ensemble sur cette question, avec cet avantage, étant donné le public auquel il était destiné, d'être d'une lecture facile tout en reposant sur une base scientifique solide, comme pouvait d'ailleurs le garantir la personnalité de son auteur, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : non pas simple compilation d'études faites par un érudit de cabinet, mais ouvrage d'un savant qui, par ailleurs, était doublé d'un homme de terrain.

Les mêmes qualités se retrouvaient dans *Le culte des Immortels en Annam*. Après une analyse des légendes et de leur développement dans la conscience populaire, Nguyên-van-Huyên étudiait trois temples dédiés au culte des Immortels, décrivait ensuite la préparation du pinceau et celle du médium que comporte la cérémonie d'invocation *Phụng-Bút* — ce qui nous valait la traduction de belles pièces poétiques, —, et terminait son ouvrage par une large étude de l'école de magiciens du Noi-dao. L'auteur soulignait à quel point ce thème, d'origine chinoise, avait été transformé par la conscience populaire qui avait su en faire un rite spécifiquement viêtnamien (*cf.* à ce sujet pp. 130-131).

Ces deux ouvrages mériteraient d'être réédités.

Nous ajouterons de suite que le culte des Immortels fut également l'objet d'une œuvre littéraire de haute qualité, *Légende des Terres Sereines* de Pham-Duy-Khiêm, qui, à la même époque, remporta un grand succès ; ce livre, réédité en 1951 en France (2), obtint à nouveau une large audience. Nous aurons dans une autre chronique à parler plus en détail de cette œuvre marquante de la littérature viêtnamienne d'expression française.

A la fin du siècle dernier et au début de celui-ci paraissent des œuvres d'ensemble dues aux grands anciens, puis un long silence coupé en 1931 par la parution d'ouvrages collectifs très importants, embrassant l'ensemble de l'Indochine et suscités par l'Exposition Coloniale (3). Mais rien de comparable, en ethnologie, à ces œuvres de première grandeur que furent celles dues aux Professeurs Pierre Gourou et Charles Robequain pour la géographie humaine.

En réalité, il ne s'agissait pas d'un réel silence car, pendant toute cette longue période, les documents ethnographiques s'accumulaient non seulement dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* (*B.E.F.E.O.*) ou celui de *l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme* (*B.I.I.E.H.*), mais également dans des revues de sociétés savantes locales comme le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (*B.A.V.H.*) ou celui de la *Société des Etudes Indochinoises* (*B.S.E.I.*), la *Revue Indochinoise* (*R.I.*), etc... Il semble que les ethnologues et les historiens aient attendu d'avoir suffisamment de recul pour se livrer à des synthèses, en profitant enfin de cette accumulation de matériaux qui permettraient une investigation plus poussée que celle dont auraient pu disposer les « grands anciens ».

I

Albums

On s'étonnera peut-être que j'ouvre cette chronique en parlant de deux albums de photographies. Ce serait vouloir ignorer de parti-pris le secours apporté par cet art à la connaissance des milieux humains. On admet aisément que la photographie aide à comprendre les arts d'un pays, mais on considère comme négligeable le document incomparable qu'elle constitue en restituant avec exactitude les types et les attitudes des hommes, le cadre géographique dans lequel ils vivent, le costume d'une population, les techniques agricoles ou artisanales, etc... Nous reviendrons aussi dans une autre chronique sur cette importante question.

Le premier album que je voudrais signaler ici est d'une qualité rare : il s'agit de *Viêt-Nam* (4), imprimé en Suisse, dont soixante-treize photographies, admirables, sont pour la plupart dues à ces deux artistes que sont Michel Huet et Pierre Verger, et cinq d'entre elles au talent de Jean-Yves Claeys et S. de Sacy. L'album est précédé d'une préface claire et actuelle du Professeur Paul Lévy et « illustré », si je puis dire, par des traductions de quelques textes viêtnamiens choisis par Simone Jeanson, à qui on doit en outre l'intelligente mise en page de ce très bel album.

Paru en 1952, cet ouvrage a déjà reçu une très large audience.

En voici un autre, également sorti des presses suisses et destiné lui aussi, n'en doutons pas, à un grand succès. Comme l'indiquent leurs titres respectifs, alors que le premier ouvrage embrasse l'ensemble du Viêt-Nam, le second est enté sur la ville de Saïgon. Il est dû au beau talent de Raymond Cauchetier (5) qui, en nous offrant ce réel chef-d'œuvre, s'est classé au tout premier rang des grands photographes. Ainsi que le souligne si justement son préfacier, Pierre-Jean Laspeyres, les images « *que Raymond Cauchetier nous livre ne forment pas seulement un ouvrage d'art, mais surtout un témoignage à la grande-ville de Saïgon qu'il a su, bien mieux que voir, aimer* » (p. 9). Ajoutons que cette affection dépasse de très loin le simple cadre d'une cité : Raymond Cauchetier a su capter avec beaucoup de sens et de flair les divers aspects de la vie du menu peuple, auquel il s'est mêlé avec une sincère sympathie, celle qui fait revenir tout au long de l'année pour retrouver les mêmes visages et reconnaître les moindres recoins d'un quartier ; son beau livre dépasse de très loin ce que l'on entend d'habitude par reportage.

II

Ethnographie

France-Asie (6) a tout récemment rendu un hommage à la mémoire du P. Léopold Cadière disparu l'an dernier : des voix autorisées ont décrit l'homme de grand cœur et l'éminent savant. Le plus grand ethnographe du Viêt-Nam est mort avant d'avoir vu paraître le deuxième tome de ses *Croyances et Pratiques religieuses des Viêtnamiens* (7). Nous avons dit plus haut le succès remporté par le premier volume publié en 1944 par la Société de Géographie de Hanoï. Celui qui paraît aujourd'hui, après avoir subi bien des vicissitudes, a pu voir le jour grâce aux soins de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui a assuré la relève de la Société de Géographie de Hanoï qui n'a pu survivre aux événements de 1945 ; c'est le philologue Maurice Durand que le R.P. Cadière avait chargé de la publication de ce second volume, et également du troisième qui doit sortir des presses encore cette année.

Cet ouvrage en trois tomes comporte peu d'inédits (le tome II n'en compte même aucun). Il consiste en un regroupement de textes dispersés et devenus par ailleurs inaccessibles au grand public : les numéros des périodiques où ils ont paru sont épuisés, quand ce n'est pas la revue elle-même qui a disparu, comme le célèbre *Bulletin des Amis du Vieux Huê*, devenu hélas introuvable, dont le P. Cadière fut le fondateur et le principal animateur. Cette œuvre ainsi réunie — en partie seulement, ne l'oublions pas — permet de se rendre mieux compte de la place qu'elle peut prétendre occuper dans l'ensemble de la production ethnographique. La masse des documents recueillis est considérable ; l'esprit dans lequel elle fut amassée dénote chez leur auteur une méthode de travail en avance sur son temps : rigueur dans l'observation, minutie dans le détail, il se contenta de reproduire ce

qu'il vit ou les confidences qu'on lui fit sans jamais mêler, à ses observations ou aux renseignements recueillis, des digressions métaphysiques ou des jugements de valeur sur leur contenu, ainsi que l'on aurait pu s'y attendre de la part d'un prêtre venu dans ce pays pour y implanter sa foi. C'est sans aucune dérision que le Père expose les croyances populaires qui ne sont pas les siennes : il cherche avant tout à comprendre et à aimer ce peuple au milieu duquel il doit vivre. On se rendra compte de la probité de ce travail en lisant, p. 38, le début de la 2e partie (discussion des faits de l'étude consacrée au *Culte des arbres*).

Pour obtenir un travail en profondeur, deux possibilités sont offertes à l'ethnographe : ou bien suivre un problème dans une aire géographique ou culturelle d'une certaine étendue, ou au contraire appréhender toutes les manifestations d'une culture dans un milieu plus réduit. A notre avis, c'est actuellement cette méthode qui présente la plus grande garantie : il faut tendre à saisir une société dans sa totalité, car on sait à quel point tous les aspects économiques, sociaux, religieux, esthétiques, sont étroitement imbriqués. Le P. Cadière nous a livré une étonnante moisson, récoltée au long des décades passées parmi les Viêtnamiens du Quang-Binh. Il travailla non seulement en ethnographe, mais aussi en philologue, en linguiste, en folkloriste, en historien. Certains officiels trouvaient, paraît-il, le champ de ses observations trop étroit ! Or, justement, ce prodigieux travail n'intéresse pas les seuls Viêtnamiens qui trouveront dans cette œuvre une image d'un présent de la veille qui recule à vive allure vers le passé le plus lointain. Par la profondeur de l'observation et sa richesse documentaire, cette œuvre dépasse le cadre du folklore ou de l'ethnographie du Sud-Est asien : ce n'est en effet qu'en étudiant à fond les hommes d'une époque déterminée et d'un endroit limité que l'on peut espérer apporter un témoignage valable sur l'Homme en soi.

Qu'on ne s'imagine surtout pas que ce beau livre de trois cent-quarante pages soit d'une lecture ardue : le style du P. Cadière est direct, sans recours au jargon philosophique. La majorité se compose de récits et de descriptions ; les amateurs de contes en trouveront de très beaux et leur variété est une source d'agrément ; une historiette comme *Le Tigre, l'Eléphant et le Bruant* ne déparerait pas, j'en suis sûr, une nouvelle *Anthologie de l'humour noir*.

Espérons que non seulement le troisième volume paraisse bientôt, mais que l'Ecole réédite le premier tome devenu introuvable. Pourquoi ne regrouperait-elle pas également les écrits du P. Kemlin consacrés à une population du Viêt-Nam, les Rôngao ? Ils le mériteraient.

*
* *

Un autre ouvrage très important, également publié par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dont la parution a été saluée avec joie par tous ceux qu'intéresse la culture viêtnamienne, a été *Connaissance du Viêt-Nam* par Pierre

Huard et Maurice Durand (8). Son but, disent leurs auteurs, fut « *de fournir un instrument de travail à tous ceux qui sont curieux de savoir comment vivait le Viêt-Nam traditionnel* » (*Introduction*, p. 2).

Ce livre, dû à la collaboration de deux éminents viêtnamisants : un anthropologue — le fondateur de l'Institut anatomique de la Faculté de Médecine de Hanoï — et un philologue, ont comblé une grave lacune : la connaissance du Viêt-Nam ancien non encore transformé par un long contact avec l'Occident. Le souci des auteurs, de donner le maximum de détails dans un ouvrage de synthèse, les a obligé à pousser dans le sens atomistique ; c'est ainsi, par exemple, que le chapitre consacré à la littérature donne non seulement un aperçu de l'histoire littéraire du Viêt-Nam, mais une analyse de la prosodie, ce qui est évidement d'une très grande importance. Chaque chapitre, d'une écriture dépouillée et dense, est suivi d'une bibliographie très fournie. Ainsi, outre des chapitres consacrés à des questions d'ordre général — aperçu sur la géographie, l'histoire, l'anthropologie physique, la culture matérielle et spirituelle du Viêt-Nam —, nous avons des exposés détaillés sur les cérémonies et les fêtes, le droit et la justice, la guerre, les paysans, les artisans, les diverses techniques, l'alimentation, les plaisirs et les distractions, la musique et le chant, la littérature. On appréciera l'idée que les auteurs ont eu d'illustrer ce livre de dessins typiquement viêtnamiens (en majorité extraits de l'*Essai sur les Annamites* de Dumoutier, autre grand ancien dont les ouvrages sont devenus introuvables) qui, outre leur intérêt documentaire incontestable, aère « ethnographiquement », si je puis dire, cet ouvrage désormais de base.

Sur les trois cent cinquante-sept pages que comporte ce livre, cinquante-sept sont consacrées aux différents index et bibliographies (sans compter celles des bibliographies placées en fin des chapitres) ; on voit le souci de maniabilité qui a guidé les auteurs dans la réalisation de cette véritable somme qui a déjà remporté le plus grand succès.

*

* *

C'est d'un aspect plus particulier de l'ethnographie viêtnamienne que traite l'ouvrage du regretté Pierre Paris, tout récemment réédité en Hollande : *Esquisse d'une Ethnographie navale des Peuples Annamites* (9), paru autrefois dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (n° 14, oct.-déc. 1942). Signalons de suite la qualité matérielle de cette réédition, tant en ce qui concerne l'impression du texte que la reproduction des planches photographiques et celle des cartes et des dessins. C'est au Professeur C. Nooteboom de Rotterdam que nous devons cette belle réalisation. En dehors des quelques corrections minimes apportées par l'auteur lui-même avant sa mort, cette nouvelle édition comporte un avant-propos et quelques notes additionnelles du Professeur C. Nooteboom, un hommage à la mémoire de l'auteur par le Commandant G. La Roerie et une bibliographie des principaux travaux de Pierre Paris.

Cette réédition nous paraît fort utile car elle rend accessible à ceux qu'intéressent soit l'ethnographie navale, soit l'ethnographie viêtnamienne, un ouvrage extrêmement riche et qui constitue un bon modèle d'étude technologique. L'auteur n'a pas voulu étudier successivement chaque type de bateaux, mais « *considérer isolément chaque partie ou aspect de l'embarcation et suivre ses modifications à travers les différents bateaux viêtnamiens suivant les influences ou en fonction des parentés* » (p. 8). Cette description, soutenue par une documentation iconographique extrêmement abondante, ne comporte pas moins de deux cent vingt-six photographies et huit dessins. La partie théorique est illustrée de deux cartes qui retracent, de façon très imagée, tous les courants d'influence, et de deux tableaux synoptiques qui font ressortir, pour chaque type d'embarcation viêtnamienne, les influences subies dans chacune de ses parties.

Ainsi voit-on apparaître, même dans ce domaine si particulier de l'ethnographie navale, l'originalité de la culture viêtnamienne et son fonds dit indonésien que ni l'influence chinoise, ni celle de l'Inde, ni celle plus récente de l'Occident, n'ont réussi à étouffer. Les citations seraient trop longues et je me permets de renvoyer le lecteur aux pages 8-9 et 65-71 de ce bel ouvrage.

On ne peut quitter ce domaine sans mentionner l'excellente monographie consacrée par Guy Moréchand à la région de pêche maritime de Nha-Trang (10), parue dans le Tome LXVIII du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.* On vient de voir l'importance au Viêt-Nam de l'ethnographie navale ; elle s'explique par le fait que ce pays, pour une superficie de 128.000 km. 2, est baigné par 2.000 km. de côtes ; ce rapport est encore plus frappant quand on constate que les Viêtnamiens proprement dits n'occupent en fait que 50.000 km. 2 exclusivement situés en plaines dans les deux grands deltas ou dans l'étroite bande côtière qui relie ceux-ci. La part que prennent les produits de la mer dans l'alimentation courante de ce peuple, soit sous forme de poisson frais ou sec, soit sous forme de *nuoc-mam,* est considérable.

On conçoit donc aisément l'intérêt présenté par cette étude. Conduite méthodiquement, elle embrasse à la fois la géographie humaine, la technologie de la pêche, les données économiques qui la gouvernent et la structure sociale locale qui l'enveloppe. L'auteur montre non seulement à quel point l'activité des villages de pêcheurs s'est maintenue en économie fermée et comme engoncée dans la structure communale viêtnamienne traditionnelle, mais aussi que la proximité d'un important centre urbain et la nécessité de s'ouvrir sur un espace économique plus élargi ont fait que le « *véritable problème est celui du passage à une économie industrielle* » (p. 346). Cette étude est également soutenue par une riche documentation iconographique faite de photographies, de dessins et de cartes.

ETHNOLOGIE JURIDIQUE

Bien que par son cadre géographique il déborde largement le seul

Viêt-Nam pour embrasser la totalité de la péninsule indochinoise (sauf la Malaisie), il nous a semblé nécessaire d'analyser ici, dans une chronique consacrée à la culture viêtnamienne, cette très importante étude de droit comparé, d'autant, que les pages traitant de la coutume et du droit codifié viêtnamiens occupent plus de la moitié de l'ensemble de l'ouvrage. Nous voulons parler des deux volumes que le Professeur Raoul Lingat a consacrés aux *Régimes matrimoniaux du Sud-Est de l'Asie. Essai de droit comparé indochinois* (11). Le tome II, plus « juridique » si l'on veut, offre moins d'intérêt immédiat à l'analyse ethnographique, puisqu'il considère cette question essentiellement dans le cadre des *Droits codifiés*, c'est-à-dire telle qu'elle apparaît après la publication des Codes mis au point au Siam, au Laos, au Cambodge et dans chacun des trois Ky. L'acculturation est ici considérable, puisque la préoccupation du législateur fut « *de doter des pays récemment entrés dans l'économie mondiale de l'équipement qui leur manquait pour normaliser leurs rapports avec les nations occidentales* » (pp. 7-8), ceci étant vrai surtout pour le Siam (comme pour le Japon), alors que pour les pays de l'ancienne Union indochinoise, la nation protectrice se devait « *de pourvoir les populations d'un corps de règles leur permettant de s'ouvrir pleinement à la vie économique moderne* ». Cependant, en ce qui concerne le Viêt-Nam, malgré la forte influence des conceptions occidentales qui ont présidé à leur élaboration, les recherches auxquelles ont donné lieu l'établissement de ses Codes auront permis de rendre la vie juridique à certains éléments autochtones, soit étouffés, soit ignorés par le Code Gia-Long qui, en fait, n'était que la simple traduction en sino-viêtnamien du Code chinois des Ts'ing.

L'auteur a divisé le tome premier consacré aux *Régimes traditionnels* en deux parties : dans la première il examine ceux du Viêt-Nam, pays relevant de la civilisation chinoise ; dans la seconde, ceux des pays qui appartiennent au monde hindouisé ; pour chacune d'elles il étudie d'abord « *le droit du pays qui a apporté sa civilisation afin de pouvoir déceler dans la suite les traces de son influence* » (p. 7). C'est-à-dire, pour la partie qui nous occupe ici, le droit chinois, puis le droit de Cochinchine (où la jurisprudence a voulu donner le pas au Code Gia-Long sur les coutumes locales), et enfin la Coutume viêtnamienne (législation des Lê, coutume viêtnamienne moderne, et coutume viêtnamienne primitive). Or il apparaît ici que le fond des coutumes autochtones a montré, pendant des siècles, une résistance opiniâtre à la sinisation, non seulement à celle qui lui fut imposée par les conquérants chinois pendant un millénaire, mais également à celle voulue par les classes dirigeantes, désireuses de façonner complètement les institutions du pays sur le modèle chinois (ainsi qu'en témoigne, entre autres, le fameux Code Gia-Long).

Contrairement à ce qui se passe en droit chinois, la Coutume viêtnamienne connaît un véritable régime de communauté : les époux administrent conjointement leurs biens mis en commun, confondus en une masse unique ; ces biens ne retrouveront leur caractère propre qu'à la dissolu-

tion du mariage. C'est contre cette solide base coutumière que les lettrés, dans leur volonté de sinisation, vinrent constamment butter sans emporter la décision, ce qui fait dire au Professeur Lingat, en des termes que nous retrouverons presque semblables chez un autre auteur, traitant d'un domaine tout différent : « *Cette influence chinoise, si profonde et si durable qu'elle ait été, n'a pas réussi à triompher entièrement des coutumes et des traditions nationales et à faire de la civilisation viêtnamienne un simple reflet de la civilisation chinoise. En fait, la sinisation fut surtout le fait des lettrés ; le peuple conserva sa langue et la majeure partie de ses coutumes, de sorte que, comme l'écrit Grousset,* « *s'il y eut pénétration, il n'y eut pas dénationalisation* ».

Ce qui est encore plus significatif c'est que ce régime de communauté des biens entre époux se retrouve également dans d'autres droits indochinois, soumis cette fois non plus à l'influence chinoise, mais à celle de l'Inde qui, comme la Chine, ignore cette forme juridique :

« *Ainsi, dans toute cette partie de l'Asie située entre l'Inde et la Chine, les rapports pécuniaires des époux obéissent à des règles qui sont à peu près uniformes, et dont les principes directeurs sont communs : fusion étroite des patrimoines des époux durant le mariage, administration commune, reprise des apports et partage des acquêts en cas de rupture du* mariage (*).

. . . . . .

« *Si, de l'Est à l'Ouest, les pays de l'Indochine se ressemblent par les traits communs de leurs régimes matrimoniaux, ils se ressemblent en effet davantage encore, si l'on peut dire, par l'opposition que le choix de la communauté établit entre eux et les nations qui leur ont apporté la civilisation.*

. . . . . .

« *On ne remarquera pas non plus sans intérêt l'attachement que les peuples sinisés ou hindouisés de l'Indochine ont gardé pour cette partie de leurs coutumes, malgré le prestige qu'exerçaient sur leurs élites le droit et les institutions de la nation civilisatrice, et le sentiment d'infériorité que ces élites ne pouvaient manquer d'éprouver devant tout ce qui accusait ou semblait accuser une différence raciale.* » (Tome I, p. 166).

Ajoutons de notre côté que l'on retrouve un semblable régime de la communauté des biens — d'ailleurs réduite aux acquêts — chez les populations qui constituent le stock culturel le plus ancien de cette région ; je

(*) Au sud de cette zone, c'est-à-dire parmi les populations malaises de la péninsule de Malacca et de l'archipel, et même au-delà, jusqu'à Madagascar, la communauté conjugale est également répandue, mais elle ne porte que sur les acquêts, ce qui s'explique par l'existence de groupes exogames auxquels continue à appartenir ce que nous appellerions les propres des époux: La coutume doit lutter contre l'influence du droit islamique. *Cf.* à ce propos R. Windstedt : *The Malays, A Cultural History* (Singapore, 1947, pp. 99-100 (Note de l'auteur).

veux parler des Proto-indochinois ; il n'est d'ailleurs vraiment attesté que chez ceux de parler môn-khmèr, comme les Bahnars appartenant au groupe septentrional et les Mnong Gar qui font partie du groupe méridional (12). Quant à la Coutume rhadé, elle donne raison au Professeur Lingat lorsqu'il rejette l'hypothèse matriarcale pour expliquer l'origine de la position de la femme, beaucoup plus importante dans le droit viêtnamien que dans le droit chinois. En effet, un droit « matriarcal » fort, comme il l'est en pays rhadé, par exemple, est incompatible avec le régime de la communauté des biens, qui ne peut apparaître que lorsque, les tendances de ce droit s'étant affaiblies, les époux ont une position juridique sensiblement équivalente. Peu importe, alors, que le droit soit « patriarcal » ou « matriarcal » : ainsi les Mnong Gar, quoique matrilocaux et matrilinéaires comme les Rhadés, suivent le régime de la communauté des biens ; mais chez eux les règles de résidence, celles qui régissent les démarches matrimoniales, etc..., ne sont pas aussi strictes que dans la grande tribu de parler indonésien.

III

Art

Nous avons dit le succès obtenu, en 1944, par les *Essais sur l'Art annamite* publié à Hanoï. Son auteur, Louis Bezacier, présente son fort bel ouvrage *L'Art viêtnamien* (13) comme une réédition du précédent ; en fait, il s'agit d'une refonte de celui-ci : non seulement le texte et les illustrations ont été revus et mis à jour, mais encore enrichis d'un chapitre et de moyens techniques qu'apprécieront non seulement les spécialistes, mais également le simple amateur.

Le point de départ de ce volume fut une série de causeries faites par l'auteur au Musée Louis Finot. L'art, en tant qu'expression matérielle d'une culture apparentée à la technologie, intéresse au plus haut point l'ethnologue ; sa connaissance permet de saisir de nombreux aspects de cette culture : d'une part la technologie, d'autre part le mode de vie des habitants et également son système idéologique. Louis Bezacier a traité avec bonheur l'art viêtnamien, non seulement en archéologue, mais également en ethnographe : il a replacé chaque type de monument dans la vie, il en montre l'utilisation et décrit les croyances et les idées qui ont présidé à son érection. Ne dit-il pas lui-même : « *L'architecture viêtnamienne, architecture vivante, paraît de prime abord se rattacher plus à l'ethnographie qu'à l'archéologie* » (p. 13). Cela l'amène même à donner deux chapitres purement ethnographiques très intéressants : l'un sur *L'ancienne armée et l'art militaire* (l'organisation de l'armée viêtnamienne et son histoire, sa stratégie — à base géomantique) et l'autre sur *Le panthéon des pagodes bouddhiques*, d'un grand intérêt pour la connaissance des idées religieuses viêtnamiennes.

En ce qui concerne l'art proprement dit, où l'architecture domine, l'auteur examine successivement : l'architecture religieuse, l'art funéraire, l'architecture civile, l'architecture militaire. Cet exposé, dont la densité

n'empêche pas la clarté et qui se lit sans difficulté, est « illustré » de deux monographies, consacrées chacune à une pagode de la province de Bac Ninh dont l'auteur, pendant plusieurs années, a dirigé les travaux de restauration. Celle de la pagode de Ninh-Phuc, à But-Thap, fournit justement un très bel exemple iconographique d'un panthéon bouddhique (p. 127). Celle consacrée à l'ancienne pagode Van-Phuc, à That-Tich, présente un intérêt supplémentaire : c'est là en effet qu'au cours des fouilles qu'il effectua en 1944, Louis Bezacier découvrit des sculptures sur grès qui sont « *actuellement considérées avec le plus de certitude comme les plus anciennes d'art viêtnamien* » (p. 181).

Certes, le livre est émaillé tout au long d'aperçus sur les multiples aspects de l'art viêtnamien, mais on trouvera les exposés consacrés à l'évolution de cet art et à ses caractéristiques, d'une part dans l'*Introduction* et au chapitre IX, intitulé *Les principales époques de l'histoire de l'Art du Viêt-Nam* (traitant principalement des motifs décoratifs et de la sculpture), et d'autre part dans la deuxième partie du chapitre I, *L'architecture religieuse*, où sont passées en revue les caractéristiques de l'architecture viêtnamienne.

Cet ouvrage apporte non seulement un ensemble cohérent sur l'art viêtnamien proprement dit, mais il fournit sur le plan scientifique deux résultats importants, comme le souligne, dans sa préface écrite en 1944, George Cœdès, Directeur honoraire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : « *Analyse des influences qui se sont exercées sur l'art annamite, classification chronologique de ses manifestations* » (p. 10). L'auteur, grâce aux découvertes faites — et dans lesquelles il a fourni une importante contribution —, propose une classification chronologique prudente mais pertinente, s'appuyant sur des résultats offrant une garantie et une certaine sécurité : « *On a trop souvent confondu l'art viêtnamien avec l'art chinois. Certaines personnes l'ont même désigné comme une mauvaise copie de ce dernier, comme un art colonial. Grave erreur qui disparaît dès qu'on observe avec un peu d'attention les divers monuments tonkinois* » (p. 15). Louis Bezacier montre au contraire l'originalité de l'art viêtnamien. Il ne s'agit évidemment pas de nier l'influence chinoise, prépondérante et d'ailleurs suffisamment visible, qui s'est renforcée à la suite de chaque invasion, comme cela peut aisément se comprendre, même récemment sous les Nguyên. Mais cette influence ne fut pas la seule — surtout à l'époque archaïque où l'art cham joua un rôle considérable —, et on ne saurait oublier les survivances du substrat indonésien qui valut, entre autres, la construction sur pilotis de la Maison Commune, le *Dinh*. L'auteur va même plus loin car, parlant des sculptures qu'il a découvertes à Phat-Tich, il dit (p. 185) : « *Ces sculptures symbolisent la rencontre des derniers prolongements de l'art hindou en passant par l'Asie centrale avec l'art chinois d'une part et l'art cham d'autre part* ». Ajoutons, à l'époque contemporaine, l'influence de l'art occidental dans des réalisations telles que la cathédrale de Phat-Diêm, dont Louis Bezacier donne une belle description (pp. 36-38), ou le « style Khai-dinh ».

Tout homme cultivé qu'intéresse la civilisation viêtnamienne ou l'ensemble des cultures Sud-Est asiennes se devra de posséder, à portée de la main, ce livre au texte clair et riche, judicieusement et abondamment illustré de vingt-sept planches photographiques, trente-trois figures dans le texte et de neuf plans et trois cartes hors-texte, de deux tableaux chronologiques, d'une bibliographie et de trois index. On voit quel instrument de travail représente cet ouvrage.

IV

Histoire

L'histoire du Viêt-Nam n'était jusqu'ici connue que par des fragments, travaux d'érudits, essentiellement écrits à partir de sources chinoises ou donnant des traductions d'Annales viêtnamiennes et peu accessibles au grand public ; les vues d'ensemble — très succinctes — n'étaient abordées que dans des manuels scolaires ; seule la période contemporaine, bénéficiant de sources abondantes, avait fourni des travaux importants. Voici que paraît enfin un premier essai de synthèse : *Le Viêt-Nam, Histoire et Civilisation* par Lê-Thanh-Khôi (14). D'emblée ce livre prend place au premier rang des ouvrages consacrés à la civilisation viêtnamienne.

L'auteur, dans son avant-propos, rejette à juste titre cette conception périmée — mais qui continue hélas à recruter de nombreux adeptes — d'une histoire se présentant « *comme une suite de faits politiques expliqués par les décisions des individualités dominantes : les rois et les princes, les meneurs de peuples et d'armée* ». Il se réclame au contraire de cette conception scientifique de l'histoire qui « *abandonne les apparences pour pénétrer les causes profondes qui régissent l'évolution des civilisations, c'est-à-dire leurs mécanismes techniques, économiques et sociaux* » (p. 3).

Il ne cherche donc pas à donner un simple récit des événements, illustré de portraits d'hommes importants, mais veut replacer toutes ces dates dans l'histoire de la société : certes, il décrit les guerres étrangères et les luttes dynastique, mais tente en même temps de dégager l'évolution de l'économie, des structures sociales (corrigeant au passage certaines erreurs tenaces sur le recrutement mandarinal), des lettres et des arts, etc... Il est ainsi conduit à faire appel aux autres sciences humaines : ethnographie (son *Introduction* comprend un panorama de la géographie et de l'ethnographie du Viêt-Nam), archéologie et épigraphie (pour l'étude notamment des temps archaïques), droit et économie, sociologie, philologie et histoire littéraire, etc... Mais, comme dans tous les domaines, la documentation ne devient abondante et sûre que pour l'époque moderne, c'est surtout cette partie qui est la plus développée : elle remplit à elle seule le tiers de l'ouvrage ; cette importance accordée au passé récent de son pays vient aussi de ce que, pour l'auteur, « *la découverte du passé n'offre tout son intérêt qu'en tant qu'explication du présent* » (p. 7). Un autre intérêt de ce livre est de donner, pour la première fois, le point de vue d'un historien viêtnamien alors que,

jusqu'à maintenant, on ne disposait que des points de vues officiels sur la dernière période de cette longue histoire.

Lê-Thanh-Khôi ne traite pas l'histoire du Viêt-Nam en champ clos mais la replace dans les grands courants de l'histoire universelle : hindou, chinois et occidental, chacun apportant ses bouleversements économiques, sociaux, politiques, et également idéologiques. Nous nous permettrons cependant ici une critique : dans le domaine littéraire, de même qu'il a parlé des auteurs viêtnamiens d'expression chinoise, Lê-Thanh-Khôi aurait pu mentionner ceux d'expression française qui, comme les premiers, n'en appartiennent pas moins au patrimoine culturel viêtnamien : je ne veux pas seulement parler des littérateurs ou des journalistes, mais également des juristes ou des scientifiques. Autre remarque : on peut considérer comme une survivance victorieuse du « diviser pour régner » colonial, la mise à l'écart des Minorités. L'une de celles-ci, cependant, possède une histoire qui fut belle, dotée par ailleurs d'une culture qui brilla d'un vif éclat et dont les témoignages qui subsistent montrent le degré atteint dans le domaine des arts. Ce n'est pas parce que pendant des siècles, le Champa fut un état rival du Viêt-Nam qu'il faille le considérer comme un élément étranger ; absorbé par son voisin septentrional, tout son passé fait partie du même patrimoine national. Ces Proto-indochinois hindouisés léguèrent à leurs « cousins » — si je puis dire — sinisés non seulement des vestiges archéologiques, ou artistiques (notamment sur le plan musical), mais également certaines techniques agricoles ou maritimes. La majorité des viêtnamophones de la partie méridionale du Trung-Viêt sont descendants des anciens Chams. C'est en ne « sentant » pas les membres des Minorités du Viêt-Nam comme Viêtnamiens authentiques que, pendant la période contemporaine, les Viêtnamiens ont permis au régime colonial de trouver en eux de fermes soutiens. Il ne s'agira pas dans l'avenir de détruire la personnalité de ces cultures, ni d'en faire des pièces de musée confinées dans des réserves, mais de respecter leur originalité et tout ce qui, en elles, demeure authentique ; ce n'est qu'à cette condition que celles-ci pourront valablement s'intégrer dans la communauté viêtnamienne.

Des historiens, voire des ethnologues, pourront faire à ce livre des critiques de détail. Personnellement, je trouve remarquable ce premier effort de synthèse, rendu d'autant plus précieux que l'auteur non seulement a assimilé les sources européennes, en majeure partie dues aux savants français, mais qu'il nous livre également le résultat de ses recherches dans la documentation en langue viêtnamienne. Un autre avantage est que ce livre, de près de six cents pages, basé sur une documentation vaste et sérieuse d'une lecture aisée, demeure accessible tant à l'homme cultivé qu'au non-spécialiste. Nous sommes persuadé qu'il recontrera le succès qu'il mérite.

*
* *

Un autre ouvrage très important sur l'histoire du Viêt-Nam a paru quelques mois après celui de Lê-Than-Khôi : c'est la *Contribution à l'histoire de la Nation viêtnamienne*, par Jean Chesneaux (15).

L'inspiration matérialiste plus marquée de ce livre le différencie du précédent en ce sens qu'il centre presque exclusivement ses recherches sur les aspects économiques et sociaux de l'histoire du Viêt-Nam, et de ce fait réduit au minimum l'histoire événementielle à laquelle Lê-Thanh-Khôi, par son souci de dire le maximum, accorde encore une grande place.

Ainsi que le suggère la deuxième partie du titre qu'il a donné à son ouvrage, l'étude de Jean Chesneaux porte principalement sur l'histoire du peuple viêtnamien, ses conditions de vie et ses réactions — souvent violentes — aux excès de l'ancienne monarchie de type féodal ou du régime colonial. La vie de la paysannerie sert de toile de fond à cette histoire.

D'où l'importance particulière du chapitre charnière consacré aux paysans et artisans du Viêt-Nam au siècle dernier. L'auteur montre à quel point la riziculture irriguée, principal système de production du pays, constitue la base même de son édifice social et explique la longue tradition de cohésion sociale de ce peuple. « *Cette culture complexe du riz dans l'ancien Viêt-Nam ne suppose pas seulement une distribution savante du travail de la famille paysanne aux diverses saisons de l'année ; elle requiert aussi une organisation sociale capable de régler efficacement et collectivement la marche de l'eau* » (p. 66). De là, notamment, l'importance de la création et de l'entretien des digues. Mais l'organisation agraire ancienne, qui repose sur la « commune viêtnamienne », donne en fait le pouvoir à quelques familles riches qui non seulement possèdent la majorité des terres privées, mais régissent, par l'intermédiaire des « notables » issus de leur sein, la répartition des *công-diên* ou terres communales. La commune viêtnamienne, bien loin d'avoir une constitution démocratique, était en fait gouvernée par une oligarchie, seul intermédiaire connu des mandarins qui représentaient l'autorité monarchique. Cette oligarchie de riches propriétaires, à l'abri de la fameuse « haie de bambou », tenait entièrement en son pouvoir « *la masse des petits fermiers et des paysans sans terre, leur faisant porter le poids des impôts communaux, les obligeant à des corvées, les exploitant de mille façons* » (p. 73).

De même que la technique rizicole est très poussée, de même les techniques artisanales ont un grand développement. « *Mais ici encore, la structure sociale et politique de l'ancien Viêt-Nam empêche cet artisanat de donner toute sa mesure* » (p. 77).

Cette concentration — qui ira croissant pendant la période coloniale — de la propriété foncière entre les mains d'une minorité provoquera de nombreuses jacqueries, expressions d'un mécontentement latent dont essaieront de profiter des aventuriers, membres de la famille royale ou généraux, et qui constitue ainsi la source de l'instabilité monarchique de l'ancien Viêt-Nam. Là, cependant, chacun agit pour son compte personnel sans souci du bien de la masse, mais à chaque fois qu'un mouvement s'appuiera

sur le peuple pour renverser un gouvernement oppressif, il trouvera en celui-ci le meilleur allié pour le conduire à la victoire : qu'il s'agisse de Lê-Loi, des Tay-Son ou du Viêt-Nam contemporain. Tout au long de l'histoire du Viêt-Nam, la guerre de guerilla constitue la première et l'une des principales formes de la participation populaire aux grands mouvements nationaux.

La partie la plus importante de l'ouvrage est consacrée au Viêt-Nam contemporain, où sont mis en avant les bases économiques de l'intervention coloniale et de son installation, les rapports de production créés, les formes des mouvements nationalistes et l'histoire de la révolution de 1945 et de la guerre de libération. L'orientation politique de l'auteur permet d'avoir un tableau de l'organisation de la République démocratique pendant la guerre et des réformes qu'elle a pu promouvoir.

Si certaines opinions de l'auteur peuvent paraître contestables, son livre n'en demeure pas moins un ouvrage stimulant qui renverse un certain nombre de notions rabâchées et propose des explications neuves sur certains aspects de cette longue histoire où, enfin, il donne le premier rôle au peuple viêtnamien jusqu'ici cantonné à la figuration. L'ouvrage de Jean Chesneaux complète, fort bien, celui aussi indispensable de Lê-Thanh-Khôi.

V

Sociologie

Le Destin de l'Union Française. De l'Indochine à l'Afrique (16) du Professeur Paul Mus apparaît comme une suite logique de *Viêt-Nam, Sociologie d'une guerre* (17), sorti en 1952 dans la même collection. Ces deux ouvrages constituent un ensemble qu'on aura le plus grand profit de lire l'un après l'autre. Dans le premier paru, l'auteur analysait le drame franco-viêtnamien et en tirait des considérations d'une portée générale dépassant le cadre de ce conflit ; dans le second, il étudie le problème de l'Union Française, en fait le problème de l'aboutissement actuel du « fait colonial », mais en s'appuyant surtout sur des données fournies par le contact franco-viêtnamien. Cet élargissement du « champ » de l'un à l'autre n'est pas le seul lien qui donne à ces deux livres leur profonde unité, mais également les matériaux sur lesquels ils sont bâtis et la façon même dont ils sont utilisés.

On aurait pu craindre qu'un philologue et un historien des religions, aussi réputé dans les milieux scientifiques, n'accable le lecteur sous le poids de sa science. Il n'en est rien : l'intérêt de ces deux livres doit moins à l'érudition qu'à l'abondance et à l'importance des faits rapportés — principalement dus à l'expérience directe de l'auteur — ainsi qu'à la réflexion constante à laquelle ils sont soumis.

Paul Mus a su ne pas s'isoler dans cette tour d'ivoire qui permet à la plupart des savants de négliger le monde dans lequel ils vivent. Sa curiosité ne se restreint pas à sa spécialité et sa sympathie pour les hommes crée chez lui une juste inquiétude pour les problèmes contemporains. De ses

souvenirs d'« enfant de la colonie », il rapporte des anecdotes significatives illustrant le comportement colonial et les rapports entre les deux populations ; de même celles qu'il tire de son expérience de scientifique « sur le terrain », soit en milieu viêtnamien proprement dit, soit en milieu cham ou proto-indochinois. Ces anecdotes deviennent témoignage historique lorsqu'elles proviennent de son expérience d'homme d'action mêlé de très près aux groupes directeurs français de l'époque la plus critique de l'histoire commune de la France et du Viêt-Nam. Cet universitaire, alors qu'il était Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (il deviendra professeur au Collège de France un an plus tard), fut en effet parachuté au début de l'année 1945 dans le Nord Viêt-Nam comme envoyé du Général de Gaulle auprès de la Résistance indochinoise ; échappant aux recherches des forces japonaises, il réussit à rejoindre les troupes françaises qui se repliaient en Chine et assista à l'éclosion du nouveau Viêt-Nam. Il continua à jouer un rôle très important comme conseiller politique du Général Leclerc et eut par la suite à remplir des missions de contact auprès du Gouvernement révolutionnaire. On saisit alors l'importance de témoignage que peuvent prendre toutes ces données tirées d'une expérience personnelle.

Mais ce qui, dans l'inflation littéraire actuelle, donne son caractère particulier à cet ouvrage et qui en constitue comme le ciment qui agglomère en un tout cohérent les matériaux accumulés dans les deux volumes, c'est la constante rigueur, l'essai d'interprétation auxquels est soumis chaque fait tiré soit de l'histoire, soit de l'expérience personnelle de l'auteur. Ce profond désir de comprendre pousse Paul Mus à éclairer chaque événement actuel, d'une actualité souvent angoissante, à la lumière de l'ethnographie, et l'on sait que l'auteur est l'un de ceux qui connaissent le mieux la civilisation viêtnamienne. Ce souci apparaît dès le début du premier volume, dont les deux chapitres introductifs dégagent les grands traits de la culture viêtnamienne. Chaque fait ou chaque événement examiné est réintégré dans son contexte culturel. Souvent, d'ailleurs, l'auteur ne s'arrête pas au seul contexte viêtnamien, mais reporte également le fait au contexte colonial ou plutôt « des coloniaux ». On assiste ainsi à une sorte de dialogue entre les deux conceptions culturelles — viêtnamienne et française (disons plutôt française de statut colonial) — au sujet d'un même événement ou de faits relevant du même domaine : qu'on lise les chapitres IX et X intitulés *Un autre « champ » de l'homme* et *Les cercles de l'Enfer*, qui sont typiques de cette démarche. On y voit, par exemple, comment peuvent naître certaines méprises qui créent une barrière d'incompréhension entre les deux groupes : les Français estiment que les résultats de leurs actions doivent être évalués selon une sorte de morale arithmétique, les méfaits de la colonisation devant être mis en balance avec les réalisations et seul le solde — positif — pouvant être pris en considération ; alors que pour les Viêtnamiens, « *la rétribution des mérites acquis et celle des fautes à votre passif constituent deux séries distinctes et successives* », les premiers recevant leur rétribution et les secondes leur châtiment, ce qui, évidemment, ne correspond en rien à notre

« *mathématique du Bouddhisme* », pour employer l'expression de l'auteur (p. 141).

Etant donné le titre du second volume, des lecteurs se diront peut-être que j'aurais dû le réserver pour une rubrique consacrée aux problèmes du colonialisme ; d'ailleurs, les trois parties en lesquelles il est divisé ne s'intitulent-elles pas successivement : *Le Colonialisme devant les faits*, *Psychologie de la violence* et *Le chemin de la décolonisation ?* Ces trois titres ne disent-ils pas suffisamment la position et les préoccupations de l'auteur devant ce problème ? C'est à mon sens un document de premier ordre dans ce domaine, tout en demeurant l'un des livres les plus importants publiés sur le Viêt-Nam. La culture viêtnamienne reste la trame de cet ouvrage, le système de référence auquel l'auteur se reporte constamment pour expliquer chaque événement ou chaque fait contemporain. Les points de départ pour chaque développement sur le problème colonial sont fournis par l'histoire du pays : la première partie comporte un chapitre intitulé *Avertissement indochinois ;* la deuxième repose sur le reportage de Pierre Loti sur la bataille de Thuan-An ; la troisième, qui considère la force de l'Administration comme l'un des traits dominants de la colonisation française, parle essentiellement des Services Civils d'Indochine et examine l'interprétation donnée par ses représentants les plus éminents au testament de l'Empereur Khai-dinh.

Ces deux livres sont d'une foisonnante richesse en faits et en idées, mais leur style trop touffu, pour le vaste public auquel il est destiné, risque de rebuter un certain nombre de lecteurs. Cela serait dommage, car la passion de l'auteur pour l'objectivité et sa profonde sympathie pour les hommes, font de ces deux volumes un ouvrage attachant, à la fois œuvre d'un homme de science et témoignage d'un homme d'action.

*
* *

C'est cette absence de dialogue, ou plutôt cet emploi différent des mêmes mots entre les deux groupes, que déplore Cung Giu Nguyên dans son essai intitulé *Volontés d'existence* (18) paru à Saïgon dans un petit recueil auquel il a donné ce titre. Nous ne nous arrêterons pas aux deux autres articles, d'ailleurs intéressants : *Aperçu sur la littérature du Viêt-Nam* — qui, en une cinquantaine de pages, donne l'essentiel de son évolution —, et *La conscience malheureuse chez Nguyên-Du*, paru auparavant dans la revue *France-Asie*.

L'auteur cherche les sources profondes du succès, à l'échelle des individus, remporté par la Révolution viêtnamienne de 1945, et de la résonance qu'elle a rencontrée en chaque Viêtnamien. Pour lui, cet éveil national correspondait en même temps à une révolte de l'individu contre une structure sociale et un système de valeurs désuets, construits et imposés par la Doctrine des Lettrés.

En fait, dans ce réquisitoire véhément contre le Confucianisme tchouhiste, l'auteur s'attaque plus particulièrement à une institution, la famille, telle qu'elle fut modelée par la doctrine qui en fit « *une sorte d'église fermée* » (p. 20), soumise à l'omnipotence du « *mâle le plus élevé dans la hiérarchie familiale* ». Celui-ci, non seulement en était le prêtre, le gardien des us et coutumes, mais également y jouait le rôle de législateur, de justicier au pouvoir absolu contre lequel aucun recours n'était possible. Ce milieu broyait « *l'individu constamment en tutelle. Même marié et ayant des enfants, le fils n'était jamais « majeur » aux yeux de ses parents, car sans discussion et en toutes circonstances, il demeurait soumis à leur bon vouloir* » (p. 21). Pour lui, aucune question de choix ne se posait, pas plus pour ce qui était de son métier que de ce qui concernait une épouse. L'individu ne comptait pas en soi, toute l'activité de cette société étant tournée vers le passé ; la prééminence était non seulement donnée aux gens âgés, mais surtout aux morts dont il convenait d'entretenir le culte : observance des rites et obéissance aux convenances sociales étaient devenues l'objectif suprême de ce milieu.

Mais ce système, qui modela une société pendant tant de siècles, devait recevoir un choc formidable avec l'« impact » de l'Occident. Et si l'auteur considère comme inutile de prononcer un nouveau réquisitoire contre le colonialisme, estimant qu'il a été formulé déjà plusieurs fois — il eût été cependant intéressant de connaître son argumentation personnelle, étant donné le point de vue particulier auquel il se place —, il montre cependant comment cette nouvelle situation a apporté une véritable révélation à l'être viêtnamien dans des conditions souvent dramatiques.

Revalorisation du corps, d'abord, par le rôle donné aux sports ; et par là aussi prise en considération de l'amour-passion, droit au choix du conjoint réclamé par la jeunesse. Les nouveaux concepts, donnant sa place à l'individu, transformèrent tous les modes d'expression : littérature, théâtre, musique, architecture. La vie courante elle-même en fut transformée, parfois jusqu'à l'exagération. Cung Giu Nguyên voit, à juste titre, dans « *cette « singerie de l'Occident » tant ridiculisé* (...) *un témoignage : celui du refus des valeurs du passé, du besoin de fuir sa condition, d'égaler, au moins dans l'illusion, les Blancs qui semblent détenir les recettes d'efficience et de supériorité. Plus tard, peut-être, se rendra-t-on compte que la valeur n'est pas dans la copie des formes, mais dans l'essence des choses* » (p. 66). Désarroi d'une jeunesse qui veut faire table rase du passé, qui pousse certains à penser que l'Occident ne peut rien apporter d'authentique et que seules les normes de vie anciennes restent valables pour eux. On sait ce que peut traduire cette position qui est surtout celle des coloniaux : regret du « bon vieux temps », opposition du « brave *nha-quê* si sympathique » à tous ces évolués qu'on accable de toutes les prétentions. Problème qui n'est pas spécifique au Viêt-Nam mais qui se retrouve dans tous les pays frappés par le fait colonial (voir d'ailleurs, à ce sujet, un article de Michel Leiris paru dans la livraison d'août 1950 des *Temps Modernes*). Quoi qu'il en soit, ce

profond désir de libération de l'individu fut, d'après l'auteur, le plus dynamique élément de soutien de la libération de la nation en 1945.

Dans cet essai, Cung Giu Nguyên ne prend en considération que la situation de l'individu dans la société pour juger de l'évolution et de la transformation de celle-ci. Toute la vie sociale est ici envisagée sous l'angle purement individuel. Aucun report n'est fait au système global, ni même à l'économique ou au politique. L'examen du problème sous cette éthique particulière donne cependant des aperçus intéressants et vivants sur une question très importante du monde contemporain.

VI

Linguistique

Nous voyons que par l'examen des divers ouvrages publiés ces dernières années, la culture viêtnamienne a été examinée dans toutes ses manifestations, sauf une, la linguistique. Si l'on a en effet accordé, dans un grand nombre de ces livres, une large place à la littérature, on n'en a donné aucune à la linguistique qui est pourtant à la base de celle-ci.

Pour un exposé général sur le viêtnamien, il convient de se reporter à l'étude sur *L'écriture et les langues de l'Indochine* de A.G. Haudricourt, parue dans *Ethnologie de l'Union Française* (19) ou dans celle, posthume, de Henri Maspero, publiée dans les *Langues du Monde* (réédition de 1953 de l'ouvrage édité sous la direction d'André Meillet et Marcel Cohen). Si ce dernier auteur donne un rôle prépondérant au thai pour expliquer l'origine des tons viêtnamiens, A.G. Haudricourt, dans des recherches plus récentes, appuyées sur une abondante moisson de faits linguistiques récoltée par différents chercheurs, déclare : « *Il est probable qu'au début de notre ère, ni l'ancêtre du thai, ni le chinois archaïque, ni le miao-yao commun n'avait de tons. L'apparition des tons engendrés par les modifications des consonnes finales et initiales a dû se produire parallèlement dans les quatre langues, sous l'influence culturelle du chinois, influence dont nous avons le témoignage par les emprunts.*

« *La parenté du viêtnamien doit donc être recherchée au moyen du vocabulaire de base* » (20).

Or cet examen ne conduit pas à l'apparentement au thai, comme le voudrait une opinion souvent exprimée depuis une quarantaine d'années en s'appuyant sur une étude de Henri Maspero, pourtant plus nuancée, mais indique que « *le viêtnamien doit se situer dans la famille austro-asiatique entre le groupe Palaung-Wa au Nord-Ouest et le groupe Môn-Khmèr au Sud-Ouest* » (21).

On voit ainsi dans tous les domaines apparaître la puissante originalité du Viêt-Nam. Il n'est certes pas question de minimiser l'influence chinoise prépondérante, mais elle ne fut pas à ce point absolue — comme la majorité des ouvrages destinés au grand public tendait auparavant à le faire croire —, qu'elle étouffa la personnalité de la culture viêtnamienne pour n'en faire qu'une simple province du monde chinois.

Il y eut sinisation, comme ailleurs hindouisation ; mais ce substrat ancien commun aux populations du Sud-Est asien, terrain de rencontre de l'Inde et de la Chine, non seulement se maintient à peine modifié par un minimum d'apport étranger chez les peuples montagnards, mais encore survit profondément dans la langue, l'ethnographie, la société, l'art et les croyances du Viêt-Nam contemporain. Il saura absorber tous les courants opposés du monde occidental, comme il a su faire siens de multiples éléments imposés ou pris volontairement à la Chine, pour construire son monde propre et maintenir son originalité.

---

(1) *La Civilisation annamite,* par NGUYÊN-VAN-HUYÊN, Docteur ès-lettres, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Direction de l'Instruction Publique de l'Indochine, Hanoï, 1944, 281 p., cartes et plans, bibliogr. Collection « Connaissance de l'Indochine ». Ouvrage achevé en fait en 1939.

Le Culte des Immortels en Annam, par NGUYÊN-VAN-HUYÊN, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Bois tirés du *Hôi Chân Biên* ; préface de George CŒDÈS, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoï Imprimerie d'Extrême-Orient, 1944, VII-204, 7 planches (dessins, plans).

(2) *Légendes des Terres sereines,* par PHAM-DUY-KHIÊM. Mercure de France, Paris, 1951, 193 p.

(3) Dont les plus importants furent publiés sous la direction, l'un de Sylvain LÉVY (*L'Indochine,* Paris, 1931, 2 vol.) et l'autre de Georges MASPERO (*Un Empire colonial français, l'Indochine,* Paris, 1929, 2 vol.). Signalons cependant un ouvrage très intéressant consacré au seul Viêt-Nam, centré sur le Trung-Viêt et qui est l'un des rares à associer Chams et Viêtnamiens proprement dits, bien que ses tendances soient plus archéologiques qu'ethnographiques : *Introduction à l'étude de l'Annam et du Champa : les Chams ; les Annamites,* par Jean-Yves CLAEYS, préface de Victor GOLOUBEW, *B.A.V.H.* — Hué, 1932, 114 p., ill., cartes. Nous espérons pouvoir parler plus longuement de ce livre un jour prochain, car il est question de le rééditer.

(4) *Viêt-Nam,* préface de Paul LÉVY, ancien Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Photos de Michel HUET, Pierre VERGER, Jean-Yves CLAEYS et S. de SACY ; choix de textes viêtnamiens et mise en page de Simone JEANSON. Editions Hoa-qui, Paris, 1951, 29 p. de texte, 73 photographies.

(5) *Saïgon,* par Raymond CAUCHETIER. Préface de Pierre-Jean LASPEYRES. Editions Albin Michel, Paris, 1955, 8-96 p. (dont 89 photographies pleine page) et deux dépliants (commentaires des photographies).

(6) *France-Asie,* N° 112 (Septembre 1955). Articles de Maurice DURAND, Pierre HUARD, BUI-QUANG-TUNG, R.P. PENCOLÉ, accompagnés de deux extraits tirés des œuvres du P. CADIÈRE et d'une bibliographie sommaire.

Signalons qu'un autre hommage à sa mémoire a été rendu récemment à l'Institut Catholique de Paris. Les allocutions prononcées par le R.P. BERNARD-MAITRE, MM. BEZACIER, CŒDÈS, LEBRAS, NGUYÊN-TIÊN-LANG seront sans doute réunies en volume. Enfin, un article nécrologique consacré au R.P. CADIÈRE par l'actuel Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Louis MALLERET, paraîtra dans le tome XLIX, fascicule 2 du *B.E.F.E.O.* ; il sera accompagné d'une bibliographie complète des œuvres du grand disparu.

(7) *Croyances et pratiques religieuses des Viêtnamiens* (Tome II), par Léopold CADIÈRE, de la Société des Missions Etrangères de Paris, Membre d'Honneur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Avant-Propos par Louis MALLERET, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Saïgon, Ecole Française d'Extrême-Orient, 1955 (Publications hors-série de l'E.F.E.O.).

(8) *Connaissance du Viêt-Nam,* par Pierre HUARD, Membre d'honneur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et Maurice DURAND, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Ecole Française d'Extrême-Orient, Paris-Hanoï, 1954, IV, 357 p., 131 fig. (dont 2 cartes), 4 index, bibliogr.

(9) *Esquisse d'une Ethnographie navale des peuples annamites*, par Pierre PARIS. Deuxième édition. Publicaties van het Museum voor Land-en Volkenkunde en het Maritiem Museum « Prins Hendrik », Rotterdam, 1955, 86 p., 56 planches (234 fig. dont 226 photos), 2 cartes, 2 tableaux synoptiques, 1 dessin frontispice, bibliogr.

(10) *Caractères économiques et sociaux d'une région de pêche maritime du Centre Viêt-Nam (Nha-Trang)*, par Guy MORÉCHAND, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. *B.E.F.E.O.*, tome XLVII, fasc. I (1er semestre 1953), Paris, 1955, pp. 290-324, 27 planches, 3 cartes (tableaux).

(11) *Les Régimes matrimoniaux du Sud-Est de l'Asie. Essai de droit comparé indochinois*, par Robert LINGAT, Membre d'honneur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Hanoï. Tome I : *Les Régimes Traditionnels*. E. de Boccard, Paris, Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoï, 1952, 176 p. Tome II : *Les Droits Codifiés*, E.F.E.O.. Saïgon, 1955, 195 p.

(12) Pour les Bahnars, *cf.* P.P. GUILLEMINET : *Coutumier de la Tribu Bahnar, des Sédang et des Jarai de la Province de Kontum* (de Boccard, Paris, et E.F.E.O., Hanoï, 1952, Tome II, 504-506 p. ; pour les Mnong Gar, *cf.* notamment Georges CONDOMINAS : *Nous avons mangé la forêt de la pierre-génie Gôo* (Hii saa brii mau-yaang gôo). Mercure de France, Paris, 1956 (à paraître), p. 319 *sqq.* En ce qui concerne la coutume rhadé, *cf.* p. 559 de notre article paru dans le *B.E.F.E.O.*, t. XLVII, fasc. 2 (1955), et surtout se reporter au *Bi Duê, Recueil des Coutumes rhadées du Darlac*, recueillies par Louis SABATIER, traduites et annotées par D. ANTOMARCHI (E.F.E.O., Hanoï, 1940), articles 181 et suivants ; l'article 55 du *Nri* (recueilli et traduit par le R.P. Jacques DOURNES, Editions *France-Asie*, Saïgon, 1951) est à rapprocher de l'art. 182 du *Bi Duê* : les Srê, quoique de parler môn-khmèr, ont subi une très forte imprégnation cham.

(13) *L'Art viêtnamien*, par Louis BEZACIER, Directeur d'études à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ; avec une préface de M. George CŒDÈS, Correspondant de l'Institut, Directeur honoraire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Editions de l'Union française, Paris, 1955, 236 p., 33 fig., 29 planches (photog., plans, cartes), 2 tableaux, bibliogr., 3 index.

(14) *Le Viêt-Nam, Histoire et Civilisation*, par LÊ-THANH-KHÔI, Tome I : *Le Milieu et l'Histoire*. Editions de Minuit, Paris, 1955, 587 p., tableaux 16 cartes, 1 photo, bibliogr., index.

(15) *Contribution à l'histoire de la Nation viêtnamienne*, par Jean CHESNEAUX, Agrégé de l'Université. Editions Sociales, Paris, 1955, Coll. « La Culture et les Hommes », 323 p., cartes, index, bibliogr.

(16) *Le Destin de l'Union Française. De l'Indochine à l'Afrique*, par Paul MUS, Professeur au Collège de France. Editions du Seuil, Paris, 1954, Collection Esprit « Frontière ouverte », 359 p.

(17) *Viêt-Nam, Sociologie d'une guerre*, par Paul MUS, Professeur au Collège de France. Editions du Seuil, Paris, 1952, Collection Esprit « Frontière ouverte », 380 p., 1 carte.

(18) *Volontés d'Existence*, par CUNG GIU NGUYÊN. Editions « France-Asie », Saïgon, 1954, 157 p.

(19) *Ethnologie de l'Union Française*, par André LEROI-GOURHAN et Jean POIRIER. Tome second : *Asie-Océanie-Amérique*, Paris, P.U.F., 1952. L'Indochine y est étudiée non par Etats mais par groupes ethniques : *l'Ecriture et les Langues*, par A.C. HAUDRICOURT, pp. 524-537 ; *Préhistoire et Anthropologie*. par A. LEROI-GOURHAN, pp. 516-523 ; *le Milieu, les Sociétés indochinoises* (et indications bibliographiques), *les Instituts de recherches, Bibliographie* par G. CONDOMINAS, pp. 514-516, 537-678, 947-952, 997-1028, tableaux, carte, planches I-VI.

(20) *De l'origine des tons en viêtnamien*, par André-G. HAUDRICOURT. *Journal Asiatique*, Tome CCXLII (1954). fasc. 1, pp. 69-82.

(21) *La place du viêtnamien dans les langues austro-asiatiques*, par A.G. HAUDRICOURT, *Bull. Soc. Linguistique de Paris*, Tome XLIX (1953), fasc. 1 (n° 138), pp. 122-128.